

DIXIÈME ANNÉE. VOLUME XIX No 9.

Samedi 27 Fevrier 1892.

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1448, B. P.



Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 191 et 193, rue St-Urbain.

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires,

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Angl.)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

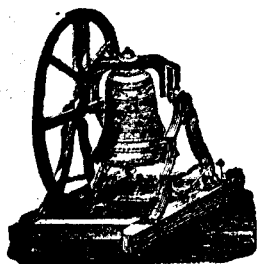
WEST TROY N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

W^m TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

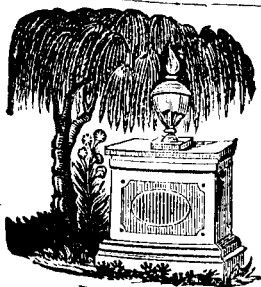
COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNAILY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions
Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre.

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 208, rue Laval.

Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANCTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	29	FEVRIER	— Collège de Joliette.
MERCREDI	2	MARS	— St-Louis de Terrebonne.
VENDREDI	4	"	— St-Janvier.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	28	Février	— QUINQUAGÈS., 2cl., semid.
LUNDI	29	"	— De la Férie.
MARDI	1	Mars	— De la Férie.
MERCREDI	2	"	— LES CENDRES.
JEUDI	3	"	— De la Férie.
VENDREDI	4	"	— Ste Cour. d'ép. N. S. J. C., d. m.
SAMEDI	5	"	— De l'Imm. Conception, sem.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche 28 — Annonce du carême et de l'anniversaire du couronnement du S. Pontife.

Lecture des avis concernant les élections.

Les Pâques commencent le mercredi des cendres et se terminent le dimanche de la Quasimodo. L'ouverture du temps Pascal sera annoncée mardi soir, à l'angelus par le son des cloches.

Cathédrale. — Mercredi, 2 mars, à 9 h. Bénédiction des Cendres par Mgr l'archevêque.

Vendredi, 4. — Exposition du T. S. Sacrement toute la journée.

Tous les soirs du mois de Mars on fera les exercices du mois du St-Joseph à 7. h.

Pendant le carême il y aura prière à 7 h. suivie d'une instruction tous les soirs, à l'exception du samedi. Le vendredi le chemin de la croix remplacera l'instruction.

Jeudi, 3. — Fête de Ste Janvière, les reliques de cette sainte seront exposées et le soir à la place du salut on les fera vénérer.

Dimanche, 28. — Sol. du T. de Ste-Cunégonde.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. le chanoine J. M. Emard.
 { M. le chanoine P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1892. Ceux des abonnés qui désireront une série complète des neuf années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet aux rédacteurs, à l'archevêché. Prix : 9.00

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

10^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 27 FEVRIER 1892. VOL. XIX, No 9.

SOMMAIRE :

I Dimanche de la Quinquagésime — II Les élections : la corruption électorale. — III Un aveu. — IV l'Eme Préfet de la Propagande. — V Conversions. — VI l'Institution des sourdes-muettes à Montréal (à suivre). — VII L'Ile de Montréal avant le déluge. — VIII Le cardinal Mermillod. — IX Chronique, ordinations : etc., etc — X Aux prières.

DIMANCHE DE LA QUINQUAGESIME

Sonnez la trompette à Sion, et annoncez un jeûne solennel (Joël II).

I. A l'entrée des quarante jours consacrés à la pénitence, l'Eglise emprunte la voix auguste des prophètes pour nous exhorter à nous renouveler dans la grâce de Dieu. Bienheureuses les âmes qui répondent à cette invitation solennelle ; car le jour approche où la trompette de l'archange annoncera la fin des épreuves terrestres. Alors le temps de la pénitence sera passé, et les regrets seront inutiles. Voici maintenant les jours favorables, dit l'apôtre, jours de grâce et de salut.

Faisons donc maintenant et sans délai ce que nous voudrions avoir fait au dernier jour. Demandons à Dieu qu'il excite en nous le regret de nos fautes et qu'il nous donne un cœur contrit et humilié.

II. La pénitence ne consiste pas seulement dans les abstinences ou mortifications corporelles ; elle regarde surtout le cœur, la volonté et la conduite. Faire pénitence, c'est détourner notre amour de toutes les affections vicieuses, pour aimer purement notre Dieu ; c'est renoncer à toutes les satisfactions passagères, pour

obéir filialement à la volonté de Dieu ; c'est réformer les imperfections de notre conduite, pour vivre saintement selon la loi de Dieu ; en un mot, faire pénitence c'est travailler à la destruction du vieil homme, pour seconder la résurrection de l'homme nouveau. Mais l'esprit de pénitence ne saurait aimer ceux qui se croient justes et vertueux ; il ne se donne qu'à ceux qui ont conscience de leurs maladies spirituelles et qui, à titre de pécheurs, implorent la miséricorde du Sauveur.

Empruntons les paroles de David pour demander à Dieu l'esprit de pénitence ; et si nous ne pouvons embrasser les austérités volontaires pour nous châtier nous-mêmes, du moins acceptons volontiers les peines, les travaux, les accidents et les sacrifices que la Providence nous impose.

LES ELECTIONS

La corruption électorale

II

La lettre pastorale de Nos Seigneurs les évêques sur cette importante matière est venue à son heure.

Ce n'est pas la première fois que les vénérables prélats évaluent la voix pour rappeler aux fidèles confiés à leurs soins les devoirs qu'ils ont à remplir dans la vie publique et surtout dans les élections, soit comme électeurs, soit comme candidats.

Dans leurs Lettres Pastorales, et leurs décrets conciliaires, ils ont à plusieurs reprises rappelé ces devoirs et dénoncé en les flétrissant les graves désordres auxquels un si grand nombre se laissent aller en ces temps d'excitation.

Voici en particulier comment ils se sont exprimés dans le IV^e concile de Québec en 1868 : « Que les pasteurs instruisent avec soin les fidèles sur leurs devoirs dans les élections ; qu'ils leur inculquent fortement que la même loi qui confère aux citoyens le droit de suffrage, leur impose en même temps la grave obligation de donner ce suffrage quand c'est nécessaire, et cela toujours suivant leur conscience, sous le regard de Dieu et pour le

plus grand bien de la religion et de la patrie ; qu'en conséquence, les électeurs sont toujours obligés en conscience devant Dieu, de donner leur suffrage au candidat qu'ils jugent être véritablement honnête et capable de bien s'acquitter de la charge si importante qui lui est confiée, savoir ; de veiller au bien de la religion et de l'Etat, et de travailler fidèlement à le promouvoir et à le sauvegarder. »

Les mêmes Pères s'élèvent aussi avec force contre les désordres lamentables des élections et flétrissent énergiquement la corruption électorale. « Que les prêtres, ministres du Seigneur, disent-ils, élèvent donc la voix contre un si grand renversement de tous les principes de la morale, et contre une prévarication aussi criminelle et aussi funeste. »

Il n'est donc pas étonnant que les mêmes évêques aujourd'hui ou leurs successeurs, témoins affligés du progrès continu de ces mêmes désordres, et surtout de ceux qui se sont produits sur une échelle plus vaste que jamais dans les élections générales depuis un certain nombre d'années ; de la corruption effrénée qu'on y a pratiquée au mépris de la loi de Dieu et des hommes et au grand détriment des véritables intérêts de la province, des procès scandaleux qui en ont été la suite, que ces mêmes évêques, disons-nous, se soient trouvés dans la nécessité d'élever de nouveau la voix pour flétrir une si grande prévarication, un véritable attentat contre la liberté des électeurs, et un véritable déshonneur pour la province tout entière.

III

Pour se convaincre que la corruption électorale est un véritable attentat contre la liberté des électeurs, une école de démoralisation pour le peuple et une cause de ruine pour la province, il suffit d'examiner un peu les moyens par lesquels elle s'exerce ordinairement. Ces moyens peuvent se réduire aux quatre suivants :

- 1^o le mensonge ;
- 2^o la violence ;
- 3^o l'intempérance ;
- 4^o l'achat des votes.

Comme nos lecteurs le savent, tous ces actes perpétrés si largement pendant les cabales électorales, sont autant de violations de la loi de Dieu employées pour amener ou induire l'électeur à

donner un vote différent de celui que dicterait sa conscience, s'il était bien éclairé et laissé à lui-même ; ils sont donc contraires à sa liberté, puisque la liberté, la vraie liberté, consiste à pouvoir accomplir sans entraves les actes qui sont bons et conformes à la loi de Dieu, c'est-à-dire, justes et légitimes ; mais nullement à faire ce qui est mal et contraire à ce que nous prescrit cette loi divine.

1^o Le mensonge a pour but ou pour fin de tromper, d'induire en erreur afin d'amener quelqu'un à faire ce qu'il ne ferait pas s'il connaissait la vérité. Or sur quelle vaste échelle le mensonge n'es-il point pratiqué pendant les cabales électorales ? On ment dans les conversations privées, on ment dans les harangues publiques, on ment impudemment dans les journaux, et quelquefois avec une audace qui ne connaît plus de bornes, comme si les lois de la vérité et de la justice n'obligeaient plus en conscience en ces temps de vertige. On en vient quelquefois, pour se rassurer, à invoquer le principe faux de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, en disant que la religion n'a rien à voir dans la politique.

Au mensonge se rattache la calomnie qui ne craint point de ternir la réputation du plus honnête homme, et du citoyen le plus respectable, s'il est un adversaire politique.

Pourquoi ces mensonges et pourquoi ces calomnies, sinon évidemment pour tromper l'électeur et le séduire plus sûrement, et l'amener à donner un vote qu'il ne donnerait point, s'il connaissait la vérité !

Il est des hommes qui ne reculent même pas devant le parjure en traitant dans les affaires publiques le serment de formule banale.

Aux électeurs donc à être prudents en ces temps de ténèbres ; à eux de se renseigner auprès des personnes les plus honnêtes, les plus éclairées et les plus désintéressées s'ils veulent connaître la vérité sur les hommes et les choses de la politique.

2^o Le second moyen de la cabale électorale est la violence et l'intimidation, surtout à l'égard des personnes faibles, pauvres et dépendant des autres. On les menace quelquefois de procès ruineux, de renvoi d'office et d'emploi ; de les jeter dans la misère avec leur famille. Cette tactique a quelque chose de révoltant, et d'indigne d'un chrétien. C'est une violation directe de la liberté de ces infortunés, mis ainsi en lutte avec leur conscience pour échapper à la persécution.

3^o Un troisième moyen de la cabale électorale et pratiqué sur une plus grande échelle, est le recours aux passions les plus dégradantes, surtout à l'intempérance : quelquefois même à des orgies dégoûtantes qui durent des semaines entières. On ouvre dans les différentes paroisses d'un comté, en ces circonstances, des débits gratuits de boisson, et l'on a la douleur de voir des citoyens respectables d'ailleurs, descendre à ce degré de bassesse et de honte, pour y aller non seulement boire, mais y faire des provision de boisson pour plusieurs mois.

4^o Enfin le dernier attentat contre la liberté de l'électeur, est l'achat et la vente du vote, soit directement, soit indirectement, marché dans lequel l'acheteur et le vendeur se déshonorent également. Car vendre sa voix, c'est une trahison contre le bien public, c'est une faute qui tend à abaisser le caractère d'un peuple ; c'est un moyen de favoriser un candidat que l'on juge indigne de son suffrage ; c'est exposer le pays à être mal gouverné ; c'est s'exposer au parjure.

Celui qui se vend devient l'esclave de celui qui l'achète ; et qu'aura-t-il à dire si cet acheteur d'esclaves le revend à son tour avec un bénéfice scandaleux ? car on cache avec un grand soin ce commerce infâme que la loi défend avec tant de sévérité. Qui pourrait dire aussi le nombre de parjures qui se font pour dépister les recherches de la justice à la poursuite de ces iniquités ? Qui oserait affirmer que la plus grande partie de ces sommes énormes ne vient pas de la bourse du peuple qui se laisse ainsi corrompre, et qui oserait lui donner l'assurance que ce n'est pas lui qui un jour en subira la peine.

Car c'est une des lois de la justice divine de punir l'homme par où il a péché.

C'est donc avec une grande raison que les archevêques et évêques de la province ont élevé la voix de nouveau pour condamner toutes ces prévarications, et qu'ils ont défendu ces actes criminels sous peine de péché et de cas réservés.

Nous avons la confiance que tous les citoyens sincèrement catholiques tiendront compte de ces grands avertissements, et observeront fidèlement les lois faites pour assurer la *liberté* et la *pureté* de leurs élections.

CONVERSIONS

La *Catholic Review* de New-York annonce la conversion du Rév. Herbert Boothby, qui a fait ses études à l'Université d'Oxford, et a exercé le ministère dans une église anglicane de Montréal. Ce monsieur se propose d'entrer chez les Pères Jésuites.

Madaïne Alexandre Troup, épouse de l'éditeur du *New Haven Union*, ancienne élève du Sacré-Cœur à Manhattanville a été reçue dans l'église catholique le 31 janvier dernier.

La baronne Sherbrooke à Londres, s'est convertie dans ces derniers temps. Lord Sidney Godolphin Osborne, religieux de l'Oratoire à Londres, a présidé la cérémonie de son abjuration.

Une conversion récente est encore celle de la comtesse Somers, fille de feu James Pattle, du service civil de Bombay, et mère de Lady Henry, bien connue dans la société anglaise pour son dévouement à la cause à la tempérance.

Le Dr Spalding, ci-devant recteur de l'église épiscopaliennne de Cambridge, Mass., dont nous avons relaté la conversion au mois de décembre, a été baptisé par Mgr Keane, dans l'église de l'Université catholique à Washington. Le 10 du courant il recevait la confirmation avec vingt autres convertis, des mains du cardinal Gibbons, dans la chapelle du séminaire à Baltimore. Le Dr Spalding est âgé de 40 ans. Tout porte à croire qu'il suivra les traces de Newman et de Manning.

L'INSTITUTION DES SOURDES-MUETTES

A Montréal.

Une visite dans l'établissement des sourdes-muettes est nécessaire pour bien comprendre les méthodes enseignées.

Cette visite n'est pas sans causer quelque tristesse ; car on se trouve en présence d'enfants, frappés d'une des plus cruelles infirmités qui se puisse imaginer : la privation de l'ouïe et de la parole. La nuit morale dont ils sont enveloppés n'est-elle pas plus douloureuse encore que la nuit physique de l'aveugle ? On serait tenté de le croire, en cons-

tatant chez la personne atteinte de cécité une sorte de gaieté due à la perception des sons qui n'existe pas chez le sourd-muet. De même ce dernier est au point de vue intellectuel atteint bien plus profondément que l'aveugle, et il faut de patients efforts pour développer son intelligence.

Une maîtresse ne peut enseigner plus de huit élèves à la fois. Comme il se présente à l'institution des élèves de tout âge, n'ayant aucune notion de l'une ou de l'autre méthode, il faut diviser les premières classes en plusieurs sections. C'est ce qui explique pourquoi on rencontre à côté d'enfants de neuf à dix ans des jeunes filles de vingt à vingt-deux ans et même plus (1). Ceci compliqué beaucoup l'enseignement, en exigeant un très grand nombre de maîtresses, pour un chiffre restreint d'élèves. Actuellement pour 159 élèves il y a 22 institutrices sans compter 2 sœurs chargées d'apprendre le dessin.

Nous avons dit qu'on suivait à Notre-Dame du Bon Conseil, (c'est le vocable de l'institution des sourdes-muettes) les deux méthodes, celle des signes dite dactylogique ou manuelle, et celle de l'enseignement oral. La première est donnée à 79 élèves la seconde à 85. Comme on le voit chaque méthode se partage les élèves par égale portion. On a adopté ce système parce que l'on a reconnu la presque impossibilité de faire apprendre la méthode orale à certaines élèves, notamment à raison de leur âge ; quelques unes ne peuvent par raison de santé, fatigue de poitrine, maladie de cœur supporter la gymnastique vocale à laquelle il faut soumettre les sourdes-parlantes, enfin pour d'autres pensionnaires, pour des motifs d'économie, de temps, il est difficile de rester les huit à neuf ans nécessaires pour apprendre à parler.

Mais on a eu soin de séparer complètement, et avec une très grande sévérité, les élèves de l'une et de l'autre méthode. Il importe extrêmement en effet que l'élève sourde-

(1) Il est bon de noter que l'idée très accréditée de l'impossibilité d'instruire les sourds-muets arrivés à un certain âge est fausse. Il y a actuellement à l'Institution de la rue St-Denis une sourde-muette de 54 ans qui commence son éducation et réussit parfaitement.

parlante ne soit jamais tentée de parler par signe ; elle adopterait promptement ce mode de se faire comprendre, parce qu'il est de beaucoup plus facile et moins fatigant que l'autre. On pousse la précaution si loin qu'à la chapelle même les deux catégories d'élèves ne peuvent se voir. Ceci complique les services : il faut double dortoir, double réfectoires, cours et salles de récréations doubles, et une plus grande surveillance, c'est-à-dire une augmentation de personnel et de dépenses. A Notre-Dame du Bon Conseil, on a placé les élèves sourdes et muettes dans un côté du grand bâtiment sur la rue Berri, à gauche, tandis que les sourdes-parlantes occupent le côté droit du même bâtiment. Elles sont séparées par le musée classique et la salle de dessin.

Le visiteur peut de suite saisir les effets de chacune des méthodes sur le moral des élèves. S'il entre à gauche il est dans la région du silence forcé, qui inspire une certaine tristesse. Tout se fait promptement, sur un signe de la maîtresse : écrire au tableau, chercher un objet, désigner un pays sur la carte, etc., mais toujours sans bruit et comme il faut se servir de l'écriture, la transmission des pensées demande un certain temps.

Si au contraire, il entre à droite, il est surpris de la vie active qui se manifeste dans chacune des classes, et il se croit dans une école ordinaire. Un des premiers cours des sourdes-parlantes nous a particulièrement frappé. La maîtresse avait devant elle assises sur leurs chaises, ses huit élèves rangées en demi cercle, toutes attentives à lire sur ses lèvres la question posée ou l'indication donnée. Si c'était une question, trois ou quatre réponses partaient à la fois, pressées d'arriver bonnes premières, car on exige une prononciation rapide pour la rapprocher autant que possible de celle des parlants. Si c'était une explication, les réflexions surgissaient de même, avec une sorte de gaieté qui faisait plaisir à voir. Et l'on se sentait ému au spectacle de ces pauvres enfants si heureux de montrer qu'ils avaient compris et si satisfaits de se faire comprendre.

(A suivre).

UN AVEU

Ils étaient seize, pour constater les fruits de la campagne entreprise par les sociétés bibliques pour l'évangélisation des canadiens-français. Ils ont établi que 20 élèves catholiques fréquentent leur institut ; qu'il y a eu treize conversions durant l'année ; que tout cela coûte \$17.772 : dont \$8.610.00 appliquées exclusivement à l'entretien des colporteurs de *tracts*. On peut se glorifier du résultat.

L'ÊME PREFET DE LA PROPAGANDE

*Dans une lettre adressée aux Evêques,
le nouveau Préfet de la Propagande S. E. le cardinal Ledochowski
annonce en ces termes sa nomination :*

Je m'empresse d'informer Votre Grandeur que, après la mort de son Éminence le cardinal Jean Saméoni, qui s'était dévoué avec tant de zèle et de succès à la diffusion du christianisme dans l'univers, N. T. S. P. le Pape Léon XIII a daigné me nommer préfet de la Sacrée Congrégation établie pour la Propagation du Nom chrétien. Cette charge qui m'est échue inopinément, je veux déployer pour la remplir d'autant plus de soin que j'ai toujours entouré d'une singulière et souveraine vénération l'œuvre de ceux qui font pénétrer le nom du Christ chez les nations infidèles ou hérétiques et y agrandissent le royaume de l'Église catholique. Je prie donc ardemment Votre Grandeur d'offrir ses instantes prières à Jésus Sauveur du genre humain, afin que pour m'acquitter fidèlement et saintement d'une fonction si importante ma faiblesse trouve un appui dans le secours divin de Celui en qui reposent toutes nos espérances. En attendant je demande à Dieu de vous conserver bien longtemps.

Donné à Rome au Palais de la S. Congrégation de la Propagande le 1er février 1892.

De Votre Grandeur

Le serviteur très dévoué,

MIECISLAS, CARD. LEDOCHOWSKI.

† IGNACE PERSICO, Arch. de Damiette, Secrétaire.

L'ILE DE MONTREAL AVANT LE DELUGE

Nous donnons le résumé de la conférence que M. l'abbé H. Rousseau, P. S. S. a faite le mois dernier au Cercle Ville-Marie, sur un sujet peu connu : *l'Île de Montréal avant le déluge*.

Après avoir fait admirer le vaste panorama que l'on voit du sommet du Mont-Royal, le savant conférencier recherche l'histoire des transformations subies par ces campagnes, aujourd'hui si calmes et si paisibles : cette histoire, elle est écrite dans les carrières du Mile-End, sur ces lits de pierres pétries de coquilles marines, régulièrement superposés les uns aux autres et toujours dans le même ordre, à chacun des quatre âges de la classification américaine.

* * *

Au premier âge, apparaissent les *Laurentides*, courant du détroit de Belle Isle à l'Alaska, formant l'épine dorsale de l'Amérique Britannique et le faite du partage des eaux entre la vallée de la Baie d'Hudson et celle du Saint-Laurent.

Dans la vaste mer intérieure qui bat le pied des *Laurentides*, des *Apaluches* et des premiers chaînons des *Montagnes Rocheuses*, se forment déjà les terrains qui vont servir d'assises à l'Île de Montréal.

La seconde époque géologique devrait s'appeler pour nous *l'Âge de l'Île de Montréal*, car c'est à ce moment que Dieu l'appelle, et elle répond : « *Me voici !* Chaque période lui apporte son tribut. Les grès rouges de Sainte Anne du Bout de l'Île émergent les premiers du sein des ondes ; puis se succèdent tour à tour les calcaires gris de Ste-Geneviève, ceux du Sauc au-Récollet, de la Rivière des Prairies et du Mile-End. Plus tard les calcaires noirs et gris du centre de l'Île de Montréal et de la Pointe Claire se superposent aux premiers. A la fin des périodes siluriennes, l'Île complète ses rives orientales et les îles qui l'entourent lui font une vraie couronne.

Simultanément s'étaient formés les terrains sur lesquels sont assises les paroisses de la côte nord et de la côte sud, qui encadrent l'Île-Royale.

La fin de cette révolution géologique fut caractérisée par des mouvements considérables dans le sol. Un jet puissant de matière volcanique brisa les couches stratifiées de l'île, et s'élança dans les airs, en donnant naissance à un cône de plus de deux mille pieds d'élévation : c'était le Mont-Royal.

* * *

Puis l'île se reposa pendant de longs siècles, sous un climat sec et chaud, et demeura une terre déserte et aride comme les sables du Sahara. Le cône de la montagne brûlante, dénudée et stérile, dominait silencieux cette immense steppe de désolation.

Le Saint-Laurent et l'Ottawa n'étaient alors que de maigres ruisseaux courant sur les roches primitives.

La vie végétale et animale était toute marquée, elle ne commença à envahir la terre que dans le cours des périodes Dévoienne et Carbonifère.

L'âge des grands reptiles et des dragons ailés passa.

La première période du quatrième âge vit apparaître les grands mammifères, avec les prairies et les forêts peuplées des essences modernes. L'île de Montréal restait indifférente à toutes ces exhubérances de végétation et de vie dans tous les éléments qui annonçaient la prochaine arrivée du roi de la nature.

* * *

Tout-à-coup s'ouvrent les étages de la période *Quaternaire*, époque des plus intéressantes dans l'histoire de l'île de Montréal.

Dès le début, le continent s'élève près de deux mille pieds au-dessus du niveau actuel. Le climat se refroidit, un immense glacier descend du pôle jusqu'au 40^e parallèle, couvrant notre île et le Canada tout entier, chassant devant lui tous les êtres vivants et faisant sentir la rigueur des hivers polaires jusqu'aux bords de la mer des Antilles.

Dans l'étage suivant, celui du *Champlain*, le continent s'affaisse et l'île de Montréal sombre cinq cents pieds au-dessous de son niveau actuel.

En même temps un courant puissant se précipite du Nord dans la vallée du Saint-Laurent, et se dirige vers l'Océan et le golfe du Mexique par les vallées du lac Champlain, des grands lacs et du Mississipi. Toute l'Amérique orientale n'est plus qu'un

ne vaste mer, où tantôt se promènent majestueuses les montagnes de glaces étincelantes, où tantôt s'ébattaient les bancs des poissons voyageurs poursuivis par les monstres marins dont ils sont la proie.

Sous une température devenue plus douce, le glacier continental fond et recule vers le pôle, semant dans les plaines et sur le flanc des montagnes les débris de ses moraines.

Vers la fin de l'étage *Champlain*, le continent se relève, remonte plus haut qu'il n'est actuellement.

L'île de Montréal sort de nouveau du sein des ondes nue, boueuse, mais complète cette fois, chargée du tribut de graviers, d'argiles, de sables et de tous les débris de végétaux et d'animaux qu'y ont déposés le glacier continental et les alluvions du flot diluvien.

* * *

C'est durant le cours de ce dernier soulèvement que se creusent la double vallée du Saint-Laurent et de l'Ottawa et celles de leurs tributaires, pour rester ce qu'elles sont de nos jours. Sous la puissance des grands courants, les terrains schisteux s'effritent, les cascades et les rapides bouillonnent. La navigation est interceptée et le port prend ses contours actuels.

La montagne en se relevant graduellement s'orne de cette série de *Terrasses* qui forment le relief de l'île Royale.

Les courants, les vents, les oiseaux, les animaux émigrant des chaudes régions lui apportent la semence de ses prairies et de ses bois qui, d'étage en étage s'élancent jusqu'au sommet de la montagne, couronnant de fleurs et de verdure le vieux cône volcanique désormais tranquille.

* * *

A travers ces grandioses révolutions, la vallée du Saint-Laurent a conquis la fertilité de son sol, et le fleuve majestueux l'honneur de devenir la grande voie commerciale des deux mondes.

La Providence qui avait marqué à Montréal le site d'une grande cité, qui même lui avait donné son nom, avait tout préparé pour qu'elle pût s'édifier, s'orne et prospérer. Les calcaires gris et noirs de ses carrières devaient lui fournir d'abondants et solides matériaux de construction pour ses palais, ses quais,

ses puits, ses réservoirs, et ses canaux ; les argiles, d'excellentes briques rouges et blanches pour ses élégantes villas et ses vastes élévateurs ; le Saint-Laurent, ses pouvoirs d'eau les plus puissants ; la montagne, un abri contre les vents du nord, et de frais ombrages contre les feux de la canicule. La richesse de son sol qui pourrait être doublée devait lui assurer la vie, et son port ouvert aux steamers transatlantiques la mettre en relation avec le monde entier.

Et le savant conférencier termine en disant :

« Comme Athènes, Rome, Constantinople, Paris, Londres et New-York, grâce à la sagesse divine, Villemarié trouve donc dans sa situation le secret de devenir la Reine d'un grand empire commercial. Puisse-t-elle aussi devenir le centre d'un vaste empire intellectuel et moral, et demeurer la véritable Rome du Nouveau Monde : car ne l'oublions jamais, c'est là qu'est le véritable progrès, celui qui élève les grands peuples. »

LE CARDINAL MERMILLOD

Un nouveau deuil vient encore de frapper l'épiscopat catholique. Son Eminence le cardinal Mermillo, dont la mort était malheureusement trop prévue, vient de succomber aux atteintes répétées d'un mal qui ne pardonne pas. Cette perte, venant s'ajouter à celles si douloureuses des cardinaux et prélats décédés depuis quelques mois en France, à Rome, en Angleterre et en Amérique, est une des plus sensibles qui pouvait frapper l'Eglise.

Ce sont les plus vaillants qui disparaissent à l'heure même où l'athéisme et l'impiété redoublent leurs attaques, aidés qu'ils sont dans leur œuvre néfaste, en certains pays du moins, par les puissants du jour.

Certes, Mgr Mermillo pouvait être rangé parmi les plus énergiques défenseurs de notre sainte religion. Ses luttes constantes, soutenues avec un talent remarquable, contre l'intolérance du gouvernement du canton de Genève, (Suisse), pour défendre les droits des catholiques, ses appels à la charité publique pour remplacer les temples dont l'autorité séculière les dépouillait au pro-

fit d'une secte dissidente, sa résistance si puissamment organisée dans le diocèse de Lausanne à la tête duquel il fut appelé après son expulsion de Genève, (car on alla jusqu'à lui interdire le séjour de cette ville où il n'avait usé de sa grande influence que pour le bien général) toute sa vie, qui fut un combat, montrent un cœur rempli de ce zèle et de ce courage qu'inspire la foi religieuse.

Et cependant ce luttteur infatigable était la douceur, la bonté et l'affabilité même.

Obligé de demander aux catholiques étrangers à la Suisse les ressources nécessaires pour les besoins de son diocèse, il prêcha beaucoup en France, à Paris notamment. Il avait la parole facile, élégante et ses discours sont toujours remarquables par l'élévation des pensées. C'est cependant dans les entretiens familiers qu'il brillait le plus; ayant des aperçus nouveaux et pleins d'intérêt qui captivaient et entraînaient ses auditeurs. Il eut ainsi une puissante action sur la jeunesse qu'il enflammait par ses éloquents exhortations.

Ses hautes capacités administratives, ses connaissances étendues lui avait assuré une autorité que Rome reconnaissait. Le souverain Pontife lui en donnait récemment un précieux témoignage en le nommant président de la commission chargée au Vatican de l'importante question ouvrière. Il est mort à Rome, où il s'était fixé depuis peu pour remplir le poste auquel il avait été appelé.

Mgr Mermillod était né en 1824 à Carvongé près de Genève; il avait fait ses études à Fribourg dans le célèbre collège que les pères jésuites, chassés de France en 1828, avaient établi en cette ville et là il se trouva avec un très grand nombre des fils des plus illustres familles françaises qu'il devait revoir plus tard, lors de ses fréquents séjours en ce pays. Son nom était bien connu au Canada où il compte des amis dévoués qui avaient été à même d'apprécier ses qualités éminentes, son zèle pour le bien, et son dévouement aux pauvres, aux malheureux et à l'Eglise qui le pleure aujourd'hui.

CHRONIQUE

****** Dimanche dernier dans l'église paroissiale de St-Henri, a Montréal, Monseigneur l'archevêque a conféré l'ordre de la prêtrise à MM. A. P. Novacek, Concordia et P. Darche, St-Hyacinthe.

****** La nouvelle et florissante paroisse de Maisonneuve compte 260 familles catholiques, donnant en tout 1,100 âmes dont 780 communicants et 320 non-communicants.

****** Le Pape a accordé au nouveau Primat de Hongrie, le droit de porter la pourpre cardinalice. C'est un privilège très rare.

****** Mgr Bocalli, secrétaire particulier de Léon XIII, est mort de la grippe le seize du courant.

****** Mgr Mercurelli, ancien secrétaire des Brefs aux Princes est décédé à Rome le 5 du courant. L'éminent prélat, savant très distingué, était un ami intime de Pie IX qui avait voulu plusieurs fois le faire cardinal.

****** L'élection du nouveau général de la Compagnie de Jésus aura lieu à Rome, au collège germanique hongrois, au mois de mai, et sera présidée par le Père Ludovic Martin, vicaire général de la Compagnie.

****** On remarque à Rome que les étrangers sont beaucoup moins nombreux cette année que les années précédentes. Les Français surtout manquent. Le souvenir du 2 octobre n'est pas étranger à cette abstention. Que ce soit au moins une leçon de politesse et d'hospitalité pour les prétendus patriotes italiens.

****** Par suite des récents décès, le Sacré-Collège ne compte plus que 54 cardinaux, dont 33 sont italiens.

Il y a sept cardinaux français, quatre autrichiens, trois espagnols, un américain, un canadien, deux portugais, deux allemands, un anglais, un polonais, un belge.

****** Voici de nouvelles preuves de la maladie de S. S. Léon XIII, annoncée régulièrement par le télégraphe.

Le 2 février le Saint Père a reçu dans la salle du Trône l'offrande des cierges des chapitres, collèges et communautés. Léon XIII était en parfaite santé et s'est entretenu avec les délégués.

Le 9 février, Léon XIII a assisté au service célébré par le cardinal Hohenlohe, pour le repos de l'âme de Pie IX : Sa Sainteté a donné l'absoute.

****** Dans une instruction en date du 1er février 1892, adressée à tous les évêques des pays de mission, Mgr Persico, secrétaire

recommande d'employer dans la correspondance officielle avec la Propagande une des langues latine, italienne ou française. Les lettres et requêtes doivent être adressées directement à l'Eme Préfet. Une résolution de la Congrégation de la Sainte Inquisition déclare de plus que, en règle ordinaire, les suppliques ne doivent pas être envoyées par le télégraphe, et qu'on ne se servira pas de ce moyen pour accorder des faveurs ou des dispenses.

* * Mgr Paul-Joseph Palma Passioniste, archevêque de Bucharest, neveu de feu Mgr Palma, tué au Quirinal en 1848, vient de mourir à Vienne, Autriche.

* * Il y a quelque temps, on lisait dans *le Courier de Bruxelles* : « Il y a dix ou vingt ans, si une « messe de *Requiem* » avait été célébrée dans un temp'e protestant, tous ceux qui y aurait assisté et surtout les clergymen auraient été hués, insultés et probablement attaqués. Le parti ritualiste de l'Eglise d'Angleterre a survécu au mépris, à l'exécration et aux persécutions. Les journaux nous informent que, mardi dernier, le beau temple de Sainte-Agnès, Kensington-Park, Londres, présentait un spectacle aussi touchant que nouveau. En présence d'une nombreuse assistance on y célébrait un service solennel pour le repos de l'âme des membres décédés et des associés de l'Union de l'Eglise d'Angleterre. »

* * Un Marseillais faisant visiter à un touriste l'abbaye de Saint-Victor, à Marseille, fait du saint un éloge tel que le touriste finit par s'écrier :

— Ah ça ! mais il pourrait être le bon Dieu, votre saint !

Le Marseillais, avec conviction :

— On lui a offert, mais il a refusé par humilité.

AUX PRIERES

Sr Elmire Céline Mongeon, Srs Grises.

Sr Marie Angéline des Sept Douleurs, née Bourbonnais, Assise, Italie.

Dme Mary Lucy Anne Porteous, comtesse de Chalus, Montréal.

Dr Charles-Tancrede Faribault, L'Assomption.

Richard John Davins, Montréal.

Julien Lafleur, Montréal.

Auguste Lacaille, Boucherville.

Jules Laurier, Lachenaie.

Joseph Bourbonnais, Papinauville.

LE SIROP DE TÉRÉBENTHINE

— DU —

Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, 13 Décembre 1890.

Je, soussignée, certifie que le *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette, dont je fais usage depuis quelque temps, est le seul remède qui m'ait donné un soulagement notable dans la maladie de l'Asthme dont je suis atteinte depuis plusieurs années, et qui a pris un caractère tellement grave, que j'ai dû être dispensée de tout emploi quelconque.

J'ai suivi le traitement d'un grand nombre de médecins à l'étranger, mais sans aucun résultat; et je constate, par le présent, que l'amélioration progressive qui s'opère tous les jours chez moi par l'usage de ce *Sirop*, me donne entière confiance dans une guérison certaine.

Sr OCTAVIEN.

Sœur de Charité de la Providence, coin des rues Fullum et Ste-Catherine.

Asile de la Providence, coin des rues St-Hubert et Ste-Catherine.

Je me fais un devoir de certifier que, souffrant depuis près de 22 ans d'une bronchite chronique, l'usage du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette m'a beaucoup soulagée. La toux a diminué et le sommeil est revenu graduellement.

Sr THOMAS COSINI.

Sœur de la Charité de la Providence.

Guérison d'une Bronchite grave.

Souffrant depuis longtemps d'une toux opiniâtre qui me laissait peu de repos, on me conseilla d'essayer le *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette. Après l'usage de quelques bouteilles la toux a complètement disparu.

PHILOMÈNE ROGER, Tertiaire.

Asile de la Providence, coin des rues St-Hubert et Ste-Catherine.

Montréal, 19 janvier 1891.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Mon cher Monsieur. — Je me fais un devoir de témoigner de l'excellence de votre *Sirop de Térébenthine*. Je m'en suis servi pour le traitement d'une laryngite aiguë dont je souffrais depuis plus de neuf ans. Une seule bouteille m'a complètement guéri. Veuillez agréer mes remerciements.

Votre tout dévoué,

C. A. M. PARADIS, Ptre, O. M. I.

Montréal, 12 janvier 1891.

Je, soussigné, certifie que ma femme toussait depuis six ans, et mon enfant, âgé de quatre ans, depuis sa naissance. Tous deux ont été parfaitement guéris par l'usage de deux flacons du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette.

Adolphe LEMAY.

863, Rue St-Denis, Côte St-Louis.

Conducteur boulanger chez Stuart & Herbert, 1010, rue Rivard.

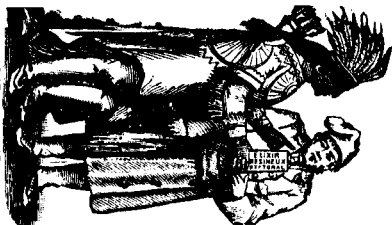
Montréal, Décembre 1890.

J'ai déjà eu occasion de me servir de diverses préparations à la térébenthine et je m'en suis toujours bien trouvée dans les affections des bronches et de la gorge. J'ai dernièrement administré à plusieurs de mes enfants du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette, et en ai obtenu des effets prompts et remarquables, surtout dans les cas de Toux Croupale.

Madame Recorder B. A. T. de MONTIGNY.

EN VENTE PARTOUT.

Elixir Resineux Pectoral



MARQUE DE COMMENCE.

Voulez-vous ne plus tousser? Faites usage de l'Elixir Resineux Pectoral, le grand remède aujourd'hui contre la TOUX, le RHUME et autres affections de la Gorge et des Pouxons.

De nombreux certificats émanant de citoyens éminents, de membres du clergé, de commandeurs, religieux, de médecins distingués attestent l'efficacité merveilleuse de cette préparation.

A défaut d'espace nous ne donnons que le certificat suivant :

Montréal, 27 mars 1889.

Après avoir pris connaissance de la composition de l'Elixir Resineux Pectoral, je crois de mon devoir de le recommander comme un excellent remède contre les affections des pouxons en général.

N. FARFARD, M. D.

Professeur de chimie

à l'Université Laval.

En vente partout — 25 centims la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire
Joliette, P. Q., Canada.

RESSORTS DE PORTE PNEUMATIQUES

Ferment toujours les portes et sans bruit. TRINGLES en FEUTRE ou en CAOUTCHOUC à l'épreuve de l'air froid. COUTELLERIE, ARGENTERIE, FERRONNERIE de toute sorte chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD, ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "ECLIPSE" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons, Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.**

120, RUE ANNE, - MONTREAL



ASTLE & FILS
 VITREUX D'EGLISE...
 GRISAILLE ET MOSAIC
 PERSONNAGES ET TAB-
 LEAUX

CLOCHES D'EGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCHEREAU
 EGLISE, STE. THERESE P. Q.
 " BUCKINGHAM P. Q.
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
 COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
 SA GDR. MGR. OLTO ZARDETTI, MILWAUKEE, WIS.
 REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
 ET PLUSIEURS AUTRES

40, RUE BLEURY, MONTRÉAL.

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'Ecole des Arts).

ARTISTE PEINTRE

Décorations d'édifices publics, religieux et civils.

Résidence : 43, rue des Allemands.

Atelier : 7, rue Ste-Julie, Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL
1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et
 Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

C. S. GAGNIER

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 26½ STE-ELISABETH

MONTREAL.

Etablie en 1850.

ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc.

No 15 RUE ST-VINCENT - - MONTREAL

Vis-a-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière
 satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
 | MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :
 BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.
 TOUJOURS EN MAINS :
PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.
 | TELEPHONE 878 B.
107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
 ETABLIE EN 1825,
 DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.
 Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
 Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THERIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
 16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
 Telephone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRÈRE,
MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
92, RUE SANGUINET, MONTREAL.
 Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
CLOS } TELEPHONE No. 106.
 Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
 TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU **PLOMBIER, FERBLANTIER.**
 Poseur d'Appareils à Eau Chaud
 de, Couvertures, Etc.
No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO **MARCHAND DE FER**
En Gros et en Détail.
 Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises,
 Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
 Meubliers etc., une spécialité.
390, Rue St-Jacques, 390.